



Communiqué de presse

Toutes et tous mobilisés le 8 mars !

Dans nos champs professionnels, comme dans tous les autres, les femmes subissent plus la précarité, les bas salaires et les temps partiels imposés qui pèsent sur l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

La crise sanitaire que nous traversons renforce encore les inégalités entre les femmes et les hommes avec une augmentation des violences sexistes et sexuelles, des charges domestiques et familiales, de la précarité, mais aussi avec un droit à l'avortement fragilisé et des politiques publiques qui ont complètement mis de côté les questions d'égalité professionnelle. Si la crise a mis en lumière le rôle des premières de corvées : infirmières, caissières, enseignantes, AESH, animatrices, assistantes sociales, secrétaires administratives, etc. aucune mesure salariale concrète n'a été mise en place y compris la revalorisation significative du SMIC et la majorité des salarié-es n'a même pas eu accès à la prime COVID.

Les écarts de salaire entre les femmes et les hommes sont toujours évalués à près de 25 %, 40 % pour les pensions de retraite : ces écarts persistent aussi dans la Fonction publique du fait des primes, des heures supplémentaires, etc. Plus de 80 % des salarié-es à temps partiel sont des femmes et une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint.

Pour que l'égalité salariale soit la règle et non une déclaration d'intention ou un vœu pieux, il y a urgence à l'imposer par des mesures coercitives dans les entreprises et à voter des budgets de rattrapage salariaux dans les services publics. Il faut un plan de titularisation des personnels précaires du public et un droit automatique au passage à temps plein. Il faut aussi réduire le temps de travail pour permettre à toutes et tous de participer aux tâches de la vie quotidienne et des formations accessibles et financées sur la détection et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Puisque la journée du 8 mars est bien une journée de lutte pour les droits des femmes et parce que la conquête de l'égalité femme/homme fera émerger des droits nouveaux pour toutes et tous, la FERC CGT appelle les travailleurs et les travailleuses de l'enseignement, de la recherche, de la formation, de l'animation et du sport à se mettre en grève pour participer aux mobilisations et manifestations prévues partout sur le territoire à cette occasion.

Montreuil le 2 mars 2021

NB : un préavis de grève a été déposé.